

## Enquête n°6

# Impact de la COVID-19 sur l'activité touristique en Loir-et-Cher

Enquête réalisée du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre 2021



Ete 2021 - Septembre 2021



## Méthodologie

Dans une large démarche partenariale, le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire, l'ensemble des agences départementales du tourisme, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires et le réseau des CCI Centre- Val de Loire ont lancé **une sixième vague d'enquêtes auprès des acteurs du tourisme et des loisirs de la région afin de poursuivre la mesure de l'impact de cette crise liée à la Covid-19 sur leur activité et d'identifier les signaux de reprise**. L'interrogation s'est déroulée par Internet, du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre 2021. Plusieurs relances ont été effectuées principalement par voie électronique. 1 768 réponses ont été collectées dans l'ensemble de la région.

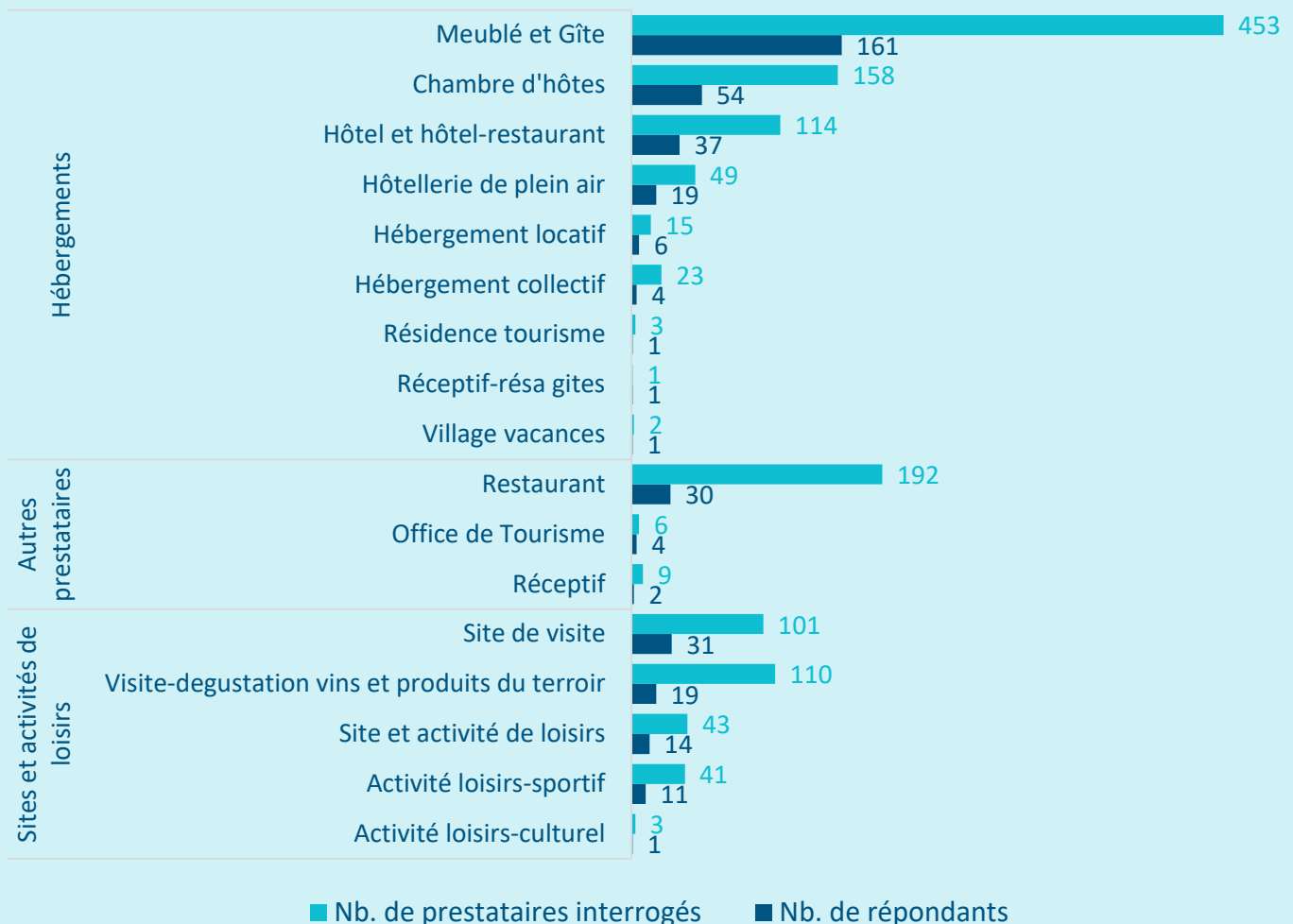
Afin d'apporter un éclairage à une échelle plus fine, cette analyse présente une exploitation des réponses des professionnels du Loir-et-Cher. Elle a été réalisée en collaboration avec l'Agence de Développement Touristique Val de Loire - Loir-et-Cher. Elle n'offre pas de vision exhaustive mais apporte de précieux éléments permettant de mieux apprécier l'impact de cette crise sanitaire sur cette filière.

## Près d'un prestataire sur 3 témoin

La mobilisation des prestataires du département a été forte en Loir-et-Cher. Au total, **396 structures ont renseigné le questionnaire**, soit environ **30 %** de celles qui ont été contactées (23 % pour l'ensemble de la région).

Comme pour les éditions précédentes, le taux de retour apparaît légèrement plus élevé pour les hébergements touristiques (35 %).

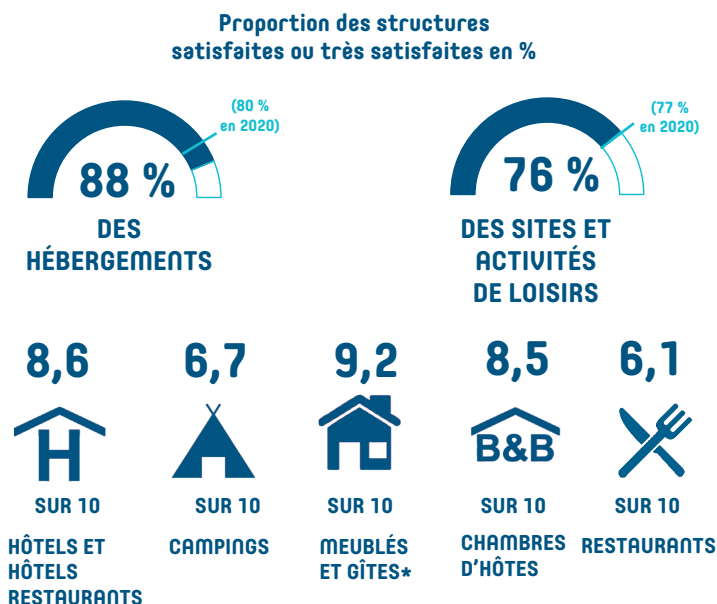
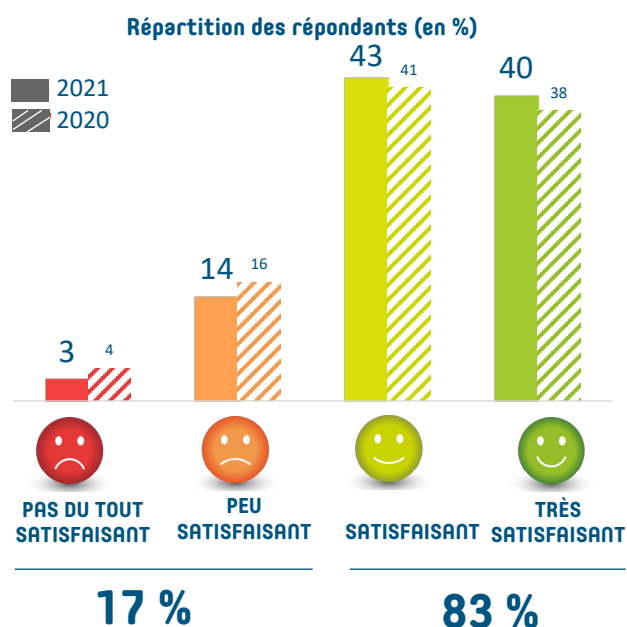
Nombre de structures sollicitées et de réponses collectées par activité\*



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire/Agence de Développement Touristique Val de Loire - Loir-et-Cher/Observatoire de l'Économie et des Territoires/réseau des CCI Centre-Val de Loire \* Hors manifestations et spectacles

# UNE FRÉQUENTATION ESTIVALE MEILLEURE QU'EN 2020... MAIS EN DEÇÀ DE 2019

Quel est votre sentiment sur le niveau de fréquentation de votre établissement en juillet et août ?



Le retour des prestataires interrogés sur le **niveau de fréquentation** de leur établissement en juillet et août est globalement bon. **83 %** le jugent **satisfaisant ou très satisfaisant**. Ce résultat est **plus favorable** que celui enregistré l'an passé à la même époque (en progression de 3 points).

Le relatif regain de l'été s'est traduit différemment selon les filières. Les **sites de visite** et **activités de loisirs**, qui ont dû se réorganiser pour le « pass sanitaire » le 21 juillet, témoignent d'un **niveau de satisfaction similaire à 2020**.

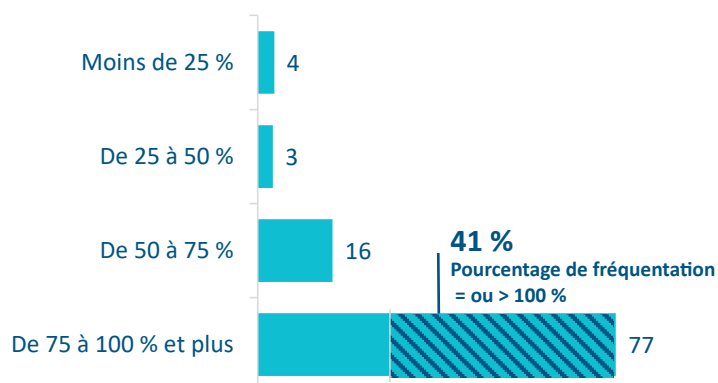
Le bilan est **nettement plus positif pour les hébergeurs** (en hausse de 8 points par rapport à 2020).

L'**activité des hôteliers s'est améliorée** et celle des loueurs de meublés semble avoir été particulièrement soutenue : 92 % de professionnels satisfaits ou très satisfaits. Ce résultat encore supérieur à l'an dernier qui traduit, cet été de nouveau, une orientation forte de la clientèle vers ce type d'hébergement depuis le début de la crise sanitaire.

La situation a été **plus compliquée pour les responsables de campings** (en raison notamment d'une météo capricieuse) et les **restaurateurs**.

Malgré ces résultats globalement plutôt encourageants, le compte n'y est pas. Seuls **4 répondants sur 10** ont enregistré une **fréquentation au moins égale à celle de 2019**, dernière année de référence pré-covid.

Répartition du nombre de répondants selon le niveau de fréquentation réalisé en juillet-août par rapport à 2019 (en %)



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire/ ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire 335 répondants à la question

# UNE SAISON IMPACTÉE PAR LES MESURES SANITAIRES ET UNE MÉTÉO MAUSSADE

Sans véritable surprise, sous l'effet des restrictions de voyage à l'international<sup>1</sup>, la clientèle étrangère n'était pas, cet été encore, au rendez-vous<sup>2</sup>. Près des 3/4 des répondants en sont d'ailleurs insatisfaits.

La plupart des principaux marchés européens sont en retrait par rapport à 2019, mais le recul apparaît particulièrement net pour les Britanniques<sup>3</sup> (constaté par près de 9 répondants sur 10).

Seules exceptions, les clientèles belge et néerlandaise semblent retrouver leur niveau pré-pandémique pour une petite majorité de prestataires.

Comme l'année dernière, la clientèle française a répondu présent en Loir-et-Cher (89 % des prestataires sont satisfaits), compensant pour partie le manque de touristes en provenance de l'étranger.

La tendance est à la stabilité ou à la hausse pour la clientèle dite de « proximité » (les Franciliens et les habitants de la région). L'augmentation apparaît plus notable pour les touristes venant des autres régions françaises.

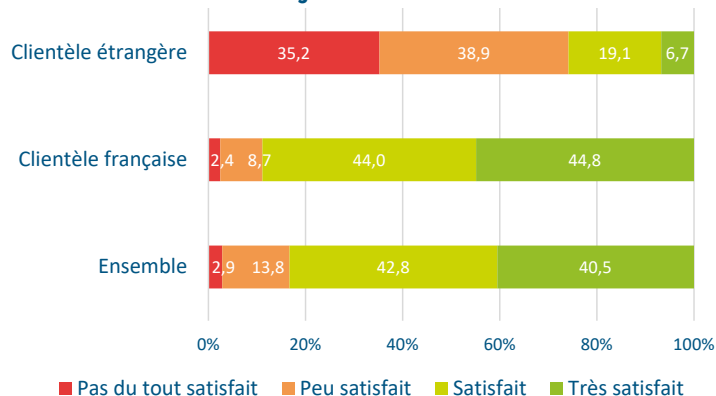
<sup>1</sup> Depuis le 9 juin 2021, les modalités de déplacements des clientèles dépendent de la classification des pays. Tous les pays européens ont été classés « verts » pour la saison touristique. Des règles étaient toutefois à respecter pour les non vaccinés avant d'envisager un séjour en France : un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 H (de moins de 24 H même pour les clientèles en provenance de pays de l'espace européen sous surveillance : Chypre, Espagne, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Royaume Uni). A cela ont pu s'ajouter des recommandations aux ressortissants de certains pays envisageant un séjour en France. Ainsi mi-août, la France était classée « Pays à risque » par les Etats-Unis. L'Espagne et la Norvège ont fait de même à la fin de l'été, déconseillant les voyages non essentiels vers la France ; faisant l'amalgame entre la situation sanitaire de la France d'outre-mer délicate et celle de la France métropolitaine classée verte.

<sup>2</sup> Mesurée en 2019 lors d'une enquête, la part des étrangers dans la clientèle touristique du Loir-et-Cher était de 31 % (sources : Enquête 4V / CRT Centre-Val de Loire, en partenariat avec les agences et observatoires départementaux du tourisme - avril à novembre 2019)

<sup>3</sup> Le Royaume-Uni représentait 13 % des touristes étrangers en Loir-et-Cher en 2019. (sources : Enquête 4V / CRT Centre-Val de Loire, en partenariat avec les agences et observatoires départementaux du tourisme - avril à novembre 2019)

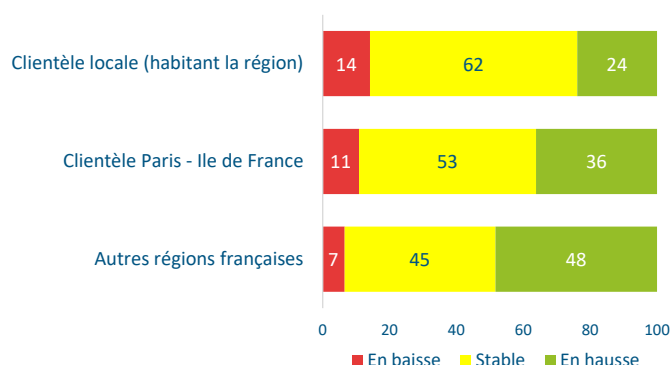
## Quel est votre sentiment sur le niveau de fréquentation de votre établissement en juillet et août ?

...selon l'origine de la clientèle



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire / ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire  
\* y compris hébergements locaux - 383 répondants à la question

## Répartition des répondants selon l'évolution de la clientèle française accueillie par rapport à 2019 (en %)



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire / ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire

## Verbatim



« La saison a vu revenir des Hollandais mais pas du tout du niveau de 2019. Nous avons subi une perte de chiffre d'affaires car beaucoup de touristes français n'avaient pas leur pass sanitaire ». Hôtellerie de plein air

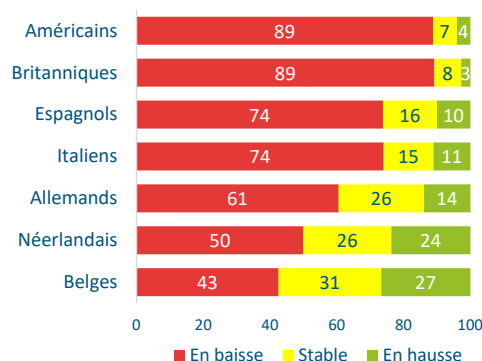


« La présence des Britanniques nous a cruellement fait défaut. On a subi aussi la baisse conséquente de la fréquentation des Néerlandais. Malgré quelques bons jours en août, notre activité sera encore en baisse d'environ 25 à 30 % par rapport à 2019. » Hôtellerie de plein air



« Le manque de fréquentation est aussi en partie dû à la météo médiocre fin juillet et en août » Meublé

## Répartition des répondants selon l'évolution des clientèles étrangères accueillies par rapport à 2019 (en %)



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire / ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire



## Votre fréquentation de juillet-août a-t-elle été impactée ?

À l'image des autres territoires français, les mesures de restrictions sanitaires qui se sont progressivement renforcées dans l'été avec la mise en place du pass sanitaire ont pesé sur l'activité des professionnels du département.

Environ **4 répondants sur 10** se déclarent impactés à des degrés divers par les jauges ou limitations de capacité et l'application du pass sanitaire.

L'instauration de ce dernier a eu notamment un **impact fort** sur la fréquentation des **restaurants** (3 répondants sur 10) et des **sites de visites** (2,8 sur 10).

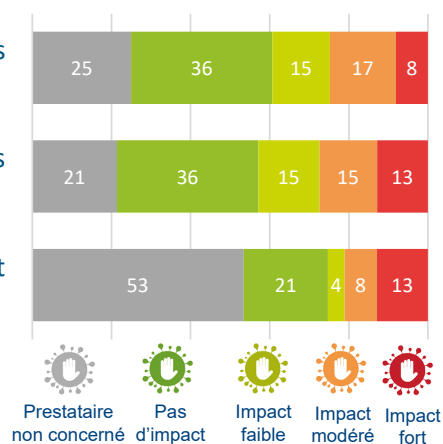
Les **difficultés de recrutement** ont été également **particulièrement prégnantes** dans certains secteurs : l'**hôtellerie** (1 répondant sur 2 se dit fortement impacté), la **restauration** (3 sur 10) et dans une moindre mesure l'hôtellerie de plein air (2 sur 10).

Cette pénurie de main d'œuvre a aussi été signalée par 2 **hébergements collectifs** sur les 4 ayant répondu.

Par les jauges ou les limitations de capacités

Par la mise en place du pass sanitaire

Par les difficultés de recrutement de saisonniers



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire/ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire  
380 répondants

### Rappel des mesures sanitaires en vigueur en Loir-et-Cher

**20/06/21** : fin du couvre-feu national

**30/06/21** : suppression des limites de jauge dans les établissements recevant du public comme les commerces, les salles de sport, les piscines, les restaurants, les cinémas, les théâtres ou les musées. Lorsque ces lieux peuvent accueillir plus de 1 000 personnes, l'utilisation du pass sanitaire est obligatoire. Les compétitions sportives en plein air destinées aux amateurs ne peuvent toutefois réunir que 2 500 personnes maximum.

**21/07/21** : la présentation du «pass sanitaire» est obligatoire dans tous les lieux prévus pour des activités culturelles, sportives et de loisirs ainsi que les foires et salons recevant plus de 50 personnes.

**09/08/21** : le pass sanitaire devient également exigible pour :

- les activités de restauration commerciale (bars et restaurants, y compris sur les terrasses), à l'exception de la restauration collective ou de vente à emporter de plats préparés, de la restauration professionnelle routière et ferroviaire, du « room service » des restaurants et bars d'hôtels et de la restauration non commerciale, notamment la distribution gratuite de repas ; précision faite que les hébergeurs qui ne proposent pas ces services ou des activités de loisirs (piscine notamment) ne sont pas soumis au pass sanitaire

- les foires et salons professionnels, et les séminaires professionnels ;

- les déplacements de longue distance par transports publics interrégionaux (vols intérieurs, trajets en TGV, Inter-cités et trains de nuit, cars interrégionaux).

### Verbatim



« La mise en place du pass sanitaire au milieu du mois d'août a obligé certaines personnes à annuler leur séjour. Elles ne souhaitent pas faire de test non plus pour aller au restaurant ou visiter un château. »

Chambre d'hôtes



«Le pass sanitaire a ruiné ma saison».

Restaurant



« Nous avons eu de grosses difficultés pour recruter le personnel de restauration et des agents d'entretien, ce qui a eu pour conséquence le blocage des réservations sur 3 week-ends de juillet et sur les 3 semaines d'août. »

Hébergement collectif



« De très grosses difficultés à recruter du personnel encore plus pour avoir des personnes compétentes. La plupart étaient déjà en poste depuis un bout de temps. Nous avons eu la chance de trouver des étudiants. »

Etablissement hôtelier



« Impossible de trouver du personnel, pas d'étudiants. Nous avons été obligés de refuser des clients.»

Restaurant

# DES PROFESSIONNELS QUI DOIVENT S'ADAPTER À DES COMPORTEMENTS NOUVEAUX APPARUS AVEC LA CRISE SANITAIRE ...

## Avez-vous remarqué des changements de comportements ?

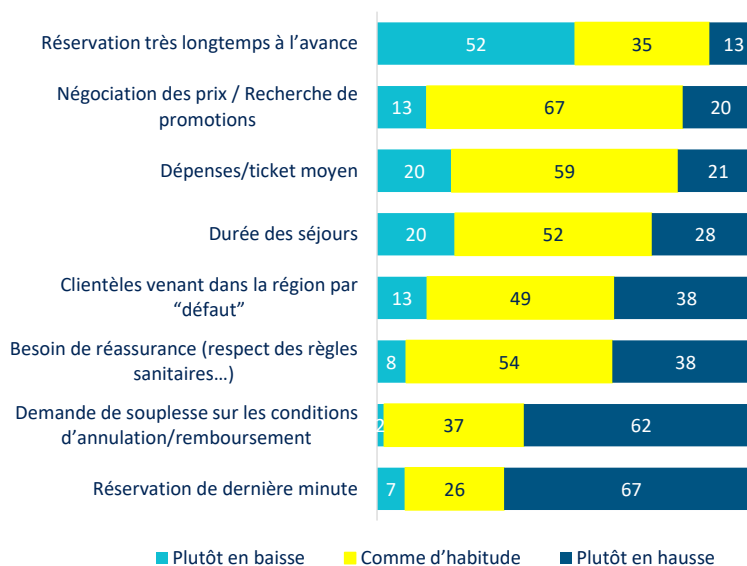
Comme l'année dernière, les professionnels ont dû s'adapter à une saison estivale différente des autres. Les mesures et contraintes sanitaires ont généré des pratiques touristiques nouvelles et d'autres qui se sont confirmées.

Pour les **2/3 des répondants**, les touristes ont **davantage réservé à la dernière minute**. Ils semblent avoir été particulièrement **sensibles aux conditions d'annulation ou de remboursement**.

Un **besoin accru de sécurité et de réassurance** a été également observé par près de 4 répondants sur 10.

Bonne nouvelle pour les professionnels : les touristes semblent n'avoir réduit ni leur budget, ni la durée de leur séjour.

Répartition des répondants (en %)



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire / ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire



## ZOOM SUR LA CLIENTÈLE DES CYCLOTOURISTES

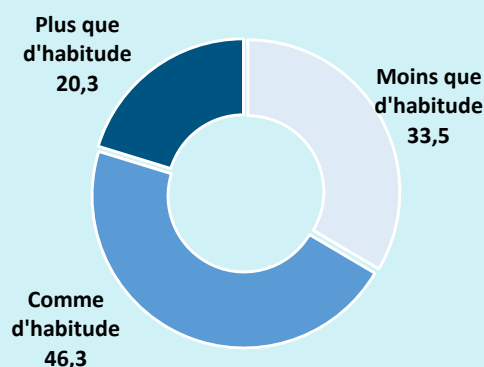
### Les cyclotouristes ont-ils été présents dans votre établissement en juillet et août ?

227 répondants (57 %) ont émis un avis sur l'affluence de la clientèle des cyclotouristes dans leur établissement en juillet et août, les autres ne s'étant pas sentis concernés par cette question.

La météo maussade de cet été ne semble pas avoir freiné les cyclotouristes. Les **2/3 des prestataires ont enregistré une fréquentation au moins équivalente au volume habituel à cette période**. En 2020, cette proportion n'était que de 55 %.

**Dans les campings**, hébergements particulièrement prisés par les touristes à vélo, **cette part grimpe à 8,7 sur 10**.

Répartition des répondants selon l'évolution de la clientèle des cyclotouristes (en %)

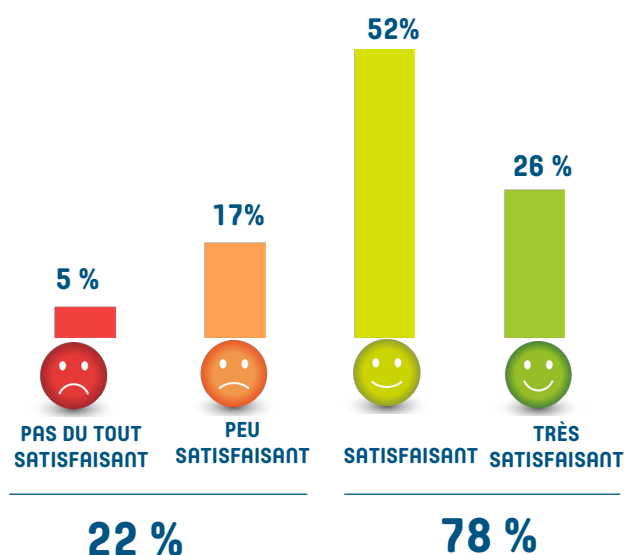


D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire / ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire - 227 répondants à la question

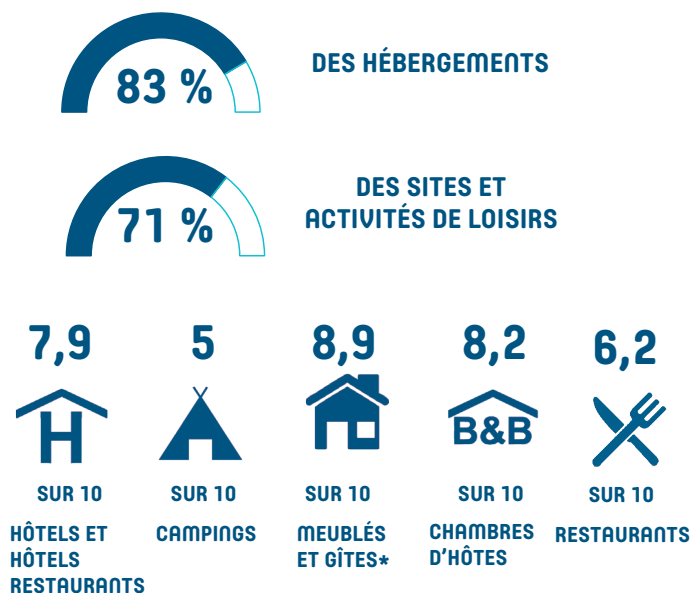
# UN CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBALEMENT SATISFAISANT

Ressenti sur le chiffre d'affaires pour la période de juillet et août par rapport à la même période en 2019

Répartition des répondants



Proportion des structures satisfaites ou très satisfaites en %



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire / ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire

\* y compris hébergements locatifs - 362 répondants à la question (hors première année d'exploitation)

Après un début de saison poussif en mai et juin<sup>1</sup>, l'activité des prestataires du département s'est nettement améliorée en juillet et en août. 78 % se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur chiffre d'affaires (un résultat supérieur de 5 points à celui observé en région).

Les locations meublées ou les gîtes ainsi que les chambres d'hôtes apparaissent davantage satisfaites. A contrario, les hébergements de plein air semblent plus partagés (la moitié est satisfaite ou très satisfaite).

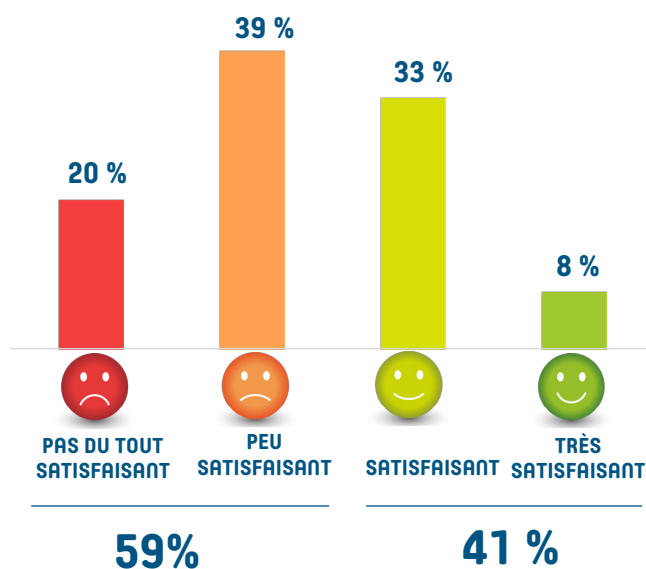
Précisons qu'une vingtaine de professionnels ne se sont pas prononcés car c'était pour eux leur première année d'exploitation.

<sup>1</sup> pour rappel : 35 % des répondants se déclaraient être satisfaits ou très satisfaits de leur CA pour la période de mai et juin par rapport à la même période en 2019.

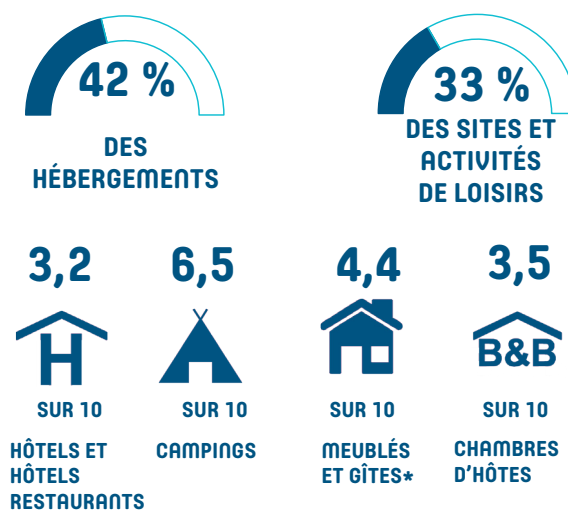
# DES PRESTATAIRES INCERTAINS POUR L'ARRIÈRE-SAISON MAIS PLUS OPTIMISTES QUE L'ANNÉE DERNIÈRE

Quel est l'état des réservations pour les séjours/prestations de septembre/octobre ?

Répartition des répondants



Proportion des structures satisfaites ou très satisfaites en %



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire / ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire  
\* y compris hébergements locaux - 319 répondants à la question

A combien estimez-vous le niveau de vos réservations pour les séjours/prestations de septembre/octobre par rapport à 2019 en %

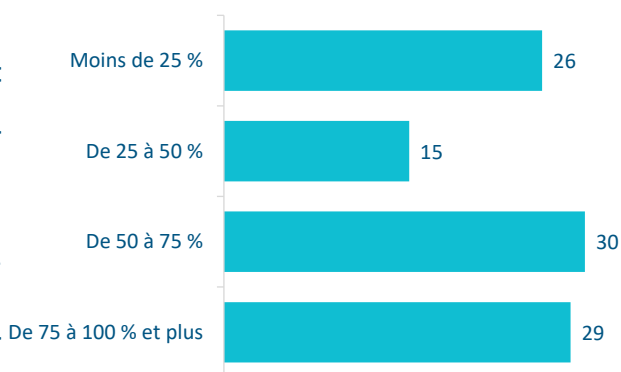
Au regard des réservations, souvent de dernière minute désormais, les **perspectives** apparaissent **plutôt en demi-teinte pour l'arrière-saison**, période privilégiée, avant la crise covid, par la clientèle groupes de seniors et d'associations.

Environ **4 prestataires sur 10** se déclarent **satisfaits** du niveau actuel des réservations pour les mois de septembre et octobre. Cette **proportion**, encore limitée, est toutefois **bien supérieure à celle constatée l'année dernière** à la même période (2 prestataires sur 10 satisfaits).

Après un été un peu compliqué, les responsables de **campings** font état d'une **arrière-saison bien orientée**. Des **retards** dans les plannings de réservation sont à l'opposé observés **dans l'hôtellerie ou les chambres d'hôtes**.

Niveau des réservations pour les séjours/prestations de septembre/octobre 2021 par rapport à 2019

Répartition des répondants selon le niveau de réservation estimé /2019 en %



D'après source : Enquête n°6 sur l'impact de la COVID-19 - CRT Centre-Val de Loire / ADT Val de Loire - Loir-et-Cher/OET/réseau des CCI Centre-Val de Loire  
255 répondants à la question





# « ENQUÊTE N°6 SUR L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE EN LOIR-ET-CHER



Crédit Photos : Chateau-de-Chambord©Christelle-Beulle - Agence de Développement Touristique Val de Loire – Loir-et-Cher  
Ressources graphiques : @Freepik

Agence de Développement Touristique Val de Loire – Loir-et-Cher - Pôle Tourisme Val de Loire 41 - 2/4 rue du Limousin - 41000 Blois  
Tél : 02.54.57.00.41 • [www.val-de-loire-41.com](http://www.val-de-loire-41.com) • E-mail : [infos@adt41.com](mailto:infos@adt41.com)

Observatoire de l'Économie et des Territoires - Porte B - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS  
Tél : 02.54.42.39.72 • [www.pilote41.fr](http://www.pilote41.fr) • E-mail : [infos@observatoire41.com](mailto:infos@observatoire41.com)

